

POUR LA

MONTAGNE

Le mensuel d'information de l'Association nationale des élus de la montagne / NOVEMBRE 2020 - 6 €

N°320

Le Congrès de la transition

Une nouvelle ère pour la montagne



« FAIRE FACE AUX SITUATIONS DIFFICILES EN AVANÇANT »



« Au lendemain de notre belle rencontre entre montagnards venus de tous les massifs à Corte, je ne peux que me féliciter de la haute tenue de notre 36^e Congrès. Alors que les mauvais augures nous incitaient à renoncer depuis des mois, nous avons préféré analyser objectivement la situation et nous donner les moyens de maintenir notre rassemblement en offrant toutes les garanties aux congressistes en totale coordination avec les autorités en charge de la sécurité. Le respect du protocole sanitaire a été notre fil conducteur tout au long des travaux. Merci à tous d'avoir répondu présent. Je veux vous dire ma gratitude pour la confiance et le grand honneur de m'avoir confié la présidence de notre chère association. Je souhaite esquisser d'ores et déjà les grands axes du programme que nous allons élaborer ensemble. Mais tout d'abord, à la suite de la tempête Alex qui a frappé les Alpes-Maritimes au début du

mois d'octobre, en solidarité envers la population et les élus durement touchés, je considère comme prioritaire l'adaptation de l'application de la loi sur l'eau, sur les cours d'eau à caractère torrentiel, notamment en matière d'entretien, pour mieux prévenir les dégâts causés par les crues en montagne. Ensuite, outre la prise en compte au sein de nos instances et de notre gouvernance de ceux qui défendent la cause de la montagne et la reconquête des adhérents, les autres dossiers prioritaires sont la fédération des forces vives de la montagne par des actions communes pour l'intérêt général de la montagne avec les associations amies, le plan de relance et le programme montagne, les travailleurs saisonniers, les communes thermales, le droit à la différence, la couverture numérique et les mobilités... Tous ces éléments de réflexion et de propositions communes pourront constituer une feuille de route à proposer aux candidats à l'élection présidentielle de 2022 pour nos territoires de montagne. »

L'essentiel

Je remercie chaleureusement tous ceux qui ont contribué au succès de ce 36^e Congrès. Les ministres : Joël Giraud, qui a participé à l'événement malgré les circonstances difficiles, mais aussi Jean-Baptiste Lemoyne et Cedric O, qui ont participé au débat en visioconférence, ainsi que le chef du gouvernement, Jean Castex, qui s'est adressé aux congressistes *via* un message vidéo.

Je tiens aussi à remercier tous les élus corses, et tout particulièrement Xavier Poli, maire de Corte, Jean-Guy Talamoni, président de l'Assemblée de Corse, Gilles Simeoni, président du Conseil exécutif de Corse, Jean-Félix Acquaviva, député de la Haute-Corse, qui ont chaleureusement accueilli le Congrès de l'ANEM sur leur territoire.

Permettez-moi de saluer Marie-Noëlle Battistel, Paul-André Colombani, Michel Sauvade, Anne Sander, ainsi que tous les autres intervenants, parlementaires, élus, organismes, partenaires, opérateurs et experts, pour la richesse de leurs interventions et, bien sûr, l'ensemble des congressistes qui ont pris la parole, questionné, interpellé voire contesté les différents orateurs.

J'y ajoute le personnel de la mairie de Corte, de la collectivité de Corse, de l'office de tourisme, Antoine Orsini, président de la communauté de communes du Centre Corse, et Dominique Federici, président de l'Université de Corse, qui nous a ouvert ses locaux. Enfin, j'aimerais remercier les bénévoles, les partenaires locaux ainsi que les partenaires nationaux de l'ANEM, toujours fidèles au rendez-vous.

Jeanine Dubié

P. 2 : Jeanine Dubié : Éditorial et remerciements

P. 3 : 36^e Congrès : Images et paroles

P. 4 : Annie Genevard : Confiance, émotion et reconnaissance

P. 5 : Jeanine Dubié : « Renouveler le pacte de la République avec la montagne »

P. 6 : Jean Castex : « La montagne n'est plus l'oubliée de nos politiques »

P. 7 : Joël Giraud : « Je mesure l'importance de garantir l'accès aux services publics dans les zones de montagne »

P. 8 : Table ronde : Adaptation au changement climatique et à la transition écologique

P. 9 : Changement climatique : la montagne mobilisée

P. 13 : Table ronde : Impact environnemental, énergétique et sociétal de la transition numérique

P. 14 : Deux sites de montagne pourront expérimenter la 5G

P. 16 : La couverture numérique de la montagne se poursuit

P. 18 : Table ronde : Le nouveau cadre financier européen

P. 19 : La montagne ne veut pas être l'oubliée de la réforme

P. 21 : L'avenir des filières bois dans le contexte européen

P. 22 : Le village des partenaires

P. 23 : Formation : Franc succès pour les trois thèmes proposés en Corse

 Ce pictogramme signale des informations complémentaires présentes sur le site www.anem.org

 @AnemMontagne

Pour la montagne est édité par l'Association nationale des élus de la montagne
7, rue de Bourgogne
75007 Paris

Tél. : 01 45 22 15 13

Directeur de la publication et directeur de la rédaction

Pierre Bretel

Rédaction

Hervé Benoit

François Bonneville

Dorothee Collet

Jean-Marie Safra

Conception graphique et réalisation

Patrick Maître (GMES)

Communication

Jérôme Diawara

Photos

Droits réservés, sauf crédits

Reportage congrès :

Bruno Gouhoury

Impression

L'Artésienne, 20, rue Tholozé

75018 Paris

N° de commission paritaire

021684199

ISSN

0296-7987

Abonnement

56,10 € / 11 numéros.

Ce numéro a été tiré

à 6 000 exemplaires.

Dépôt légal :

à parution



Ce magazine est imprimé sur du papier certifié PEFC

36^E CONGRÈS



La nouvelle gouvernance de l'ANEM

Présidente : **Jeanine Dubié** (au centre), députée des Hautes-Pyrénées
Secrétaire générale : **Pascale Boyer**, députée des Hautes-Alpes
Vice-président : **Jean-Pierre Vigier**, député de la Haute-Loire

Le 37^e Congrès de l'ANEM aura lieu dans les Alpes du Nord en octobre 2021.

Xavier Poli, maire de Corte

« Je suis très heureux, en tant que maire de Corte, de vous accueillir ici dans l'enceinte de l'Université de Corse. J'espère que vous vous sentez chez vous ici. En tout cas, moi, au sein de tous les élus de la montagne, je me sens chez moi. »

Annie Genevard, présidente de l'ANEM

« Ce Congrès existe depuis 1985. Je voudrais dire que c'est la cinquième fois que nous revenons en Corse. Auparavant, nous sommes allés à Zonza, Borgo, Piedicroce et Bastelica. Nous sommes des fidèles de la Corse. Je voudrais saluer tous ses élus, le ministre délégué à la Ruralité, Joël Giraud, tous les représentants de l'État, l'ensemble des parlementaires et des élus de la montagne qui sont fidèles à nos travaux et tous nos partenaires. Merci à eux tous. »



Jean-Félix Acquaviva, député de la Haute-Corse

« Je crois que c'est un chemin d'espoir, vu la détermination qui nous anime tous. Que l'accompagnement, le dialogue, la convergence, la compréhension des situations historiques, culturelles, géographiques, politiques permettent enfin de faire en sorte que nos territoires de montagne, et notre île montagne en particulier, vivent, s'émancipent, se développent. Je crois que c'est simplement ce qui nous anime. Longue vie à l'ANEM. »



Gilles Simeoni, président du Conseil exécutif de Corse

« C'est, pour la collectivité de Corse et pour la Corse tout entière, un immense honneur, un immense privilège que d'accueillir aujourd'hui le 36^e Congrès de l'Association nationale des élus de la montagne parce que nous avons des liens étroits avec cette association et avec les femmes et les hommes qui la font vivre. Vous êtes des élus ou des acteurs de la ruralité et de la montagne. Vous êtes engagés et nous sommes engagés avec vous, à vos côtés, dans un combat qui est un combat d'abord pour la survie, souvent, et ensuite pour la vie. »

Jean-Guy Talamoni, président de l'Assemblée de Corse

« Nous sommes heureux de vous accueillir à Corte, cité Paoline, du nom de Pascal Paoli qui en fit le siège de son gouvernement en 1755. La ville est située dans le massif du Monte Rotondo, au cœur de la Corse, zone de montagne par excellence. Nos paysages d'altitude sont grandioses. Ils constituent le joyau de notre île et de nombre de vos territoires également. Tous ici, nous pouvons être les bâtisseurs de cette nouvelle ère pour la montagne. Mettons nos forces en commun pour la rendre dynamique et attractive. »



Dominique Federici, président de l'Université de Corse

« Je voudrais vous présenter en quelques mots le rôle de l'Université de Corse, tout d'abord en tant qu'acteur et interlocuteur qualifié sur toutes les questions relatives à la montagne. Vous êtes vous-mêmes d'ardents défenseurs de votre patrimoine culturel et naturel. Donc, vous devez bien comprendre ce que peut représenter au niveau d'un territoire comme la Corse une université qui a une double spécificité comme la nôtre, à la fois montagnarde et insulaire. »

ANNIE GENEVARD

Confiance, émotion et reconnaissance

Alors qu'elle allait passer le relais à Jeanine Dubié, la présidente de l'ANEM a dressé le bilan de ses quatre années à la tête de l'Association.



L'hommage de Jeanine Dubié

« Pour toi Annie, je voudrais te dire combien au cours de ces deux années passées ensemble tu as su défendre avec passion, opiniâtreté et énergie, les intérêts de nos territoires en étant notre porte-drapeau face aux ministres et aux autres responsables publics dans des domaines particulièrement importants tels que l'agriculture, le pastoralisme, le sujet des prédateurs, la compétence « eau » pour les communes qui la souhaitent, la couverture numérique, l'activité touristique et tout particulièrement nos stations ainsi que les territoires transfrontaliers confrontés à des problématiques complexes. Je vous demande d'applaudir, pour toutes ces raisons, Annie Genevard et Frédérique Lardet à qui nous disons un grand merci. »

« Ce Congrès a, pour moi, une saveur particulière puisqu'il clôt ma deuxième année à la présidence de l'ANEM et que je vais passer la main. Lorsque l'on quitte cette fonction, c'est d'abord un pincement au cœur, tant les relations d'amitié, de chaleur, de combats partagés, de moments heureux ensemble, nourrissent l'attachement que l'on porte à la montagne, à l'ANEM et à chacun d'entre vous. Cette année, vous l'avez vécue, a été marquée par l'imprévisible et ses lourdes conséquences. Pendant cette période, envers et contre tout, les services indispensables à la vie de la population ont fonctionné, ont été assurés. Je veux à nouveau rendre hommage au personnel soignant et à ceux qui ont permis notre approvisionnement.

Ma reconnaissance va aussi à vous, mes chers collègues, à vous, élus, notamment ceux de la montagne qui ont été les premiers coordinateurs de l'action publique et qui ont accompagné leurs administrés pendant cette période particulièrement éprouvante. Sur la gestion de la crise, notre Association s'est mobilisée au service de ses adhérents.

Je pense en particulier à deux domaines qui ont été très éprouvés. Tout d'abord les communes touristiques qui ont été durement touchées, notamment par l'arrêt brutal du secteur de l'hôtellerie et de la restauration.

Je pense aussi à l'agriculture, beaucoup d'entre vous sont des maires ruraux dans des secteurs agricoles et certaines filières, notamment laitières et pastorales, ont été très affectées.

Il faut une relance à la hauteur des enjeux, même si c'est un peu étrange de

parler de relance alors que l'on est dans la deuxième phase de l'urgence.

Sur l'activité touristique, la relance passera par le traitement de plusieurs sujets. Les stations de ski et thermales qui irriguent en grande partie la montagne doivent pouvoir bénéficier sans distinction des aides.

On n'abandonne pas non plus la réhabilitation de l'immobilier de loisirs. Nous plaidons aussi pour le rétablissement du calendrier scolaire triennal ainsi que pour la relance des classes de découverte et de neige.

Il faut également veiller à ce que le cadre financier européen nous soit favorable. Il y a des menaces : les nouvelles politiques qui vont manger du budget et celles qui pèsent sur la PAC.

Je m'étais engagée à Saint-Jean-Pied-de-Port à organiser une délégation à l'Europe pour parler du pastoralisme. Nous avons mené cette délégation avec un groupe de parlementaires et de représentants des filières. Nous étions une quinzaine et nous avons rencontré des parlementaires de sept pays européens. Autre grand défi : la couverture numérique. Sur 980 sites de montagne, 786 sont passés en 4G. Sur 41 zones blanches, 16 sont en service : nous progressons malgré tout.

Enfin, je voudrais terminer mon propos en vous disant que j'ai quelques sujets de fierté. Celle de voir la loi montagne appliquée. La satisfaction du New Deal dont l'ANEM est l'inspiratrice. La visibilité de notre Association aussi.

De façon générale, je me suis également attachée, pendant ces quatre années, à avoir en permanence une relation suivie,

régulière, exigeante avec les différents ministères. Nous sommes reçus par les ministres. C'est un signe de la reconnaissance de l'ANEM auprès des pouvoirs publics au plus haut niveau. Jean Castex devait venir à Corte s'il n'y avait pas eu la pandémie. C'est vous dire l'audience de l'ANEM auprès du gouvernement.

À cet égard, Je voudrais terminer par un message à l'égard de notre équipe, de Pierre Bretel, le délégué général, avec qui j'ai travaillé en confiance, parce qu'on a coutume de dire de Pierre, à juste titre, que c'est la mémoire de notre Association. C'est vrai, c'est un atout très précieux parce que, quel que soit le sujet, Pierre est toujours là. Cette carte mémoire très précieuse, je souhaite que vous continuiez à pouvoir vous appuyer dessus mes chers collègues. Je voudrais adresser à toute l'équipe de l'ANEM qui est présente aujourd'hui au Congrès mes remerciements. Merci à vous. »

JEANINE DUBIÉ

« Renouveler le pacte de la République avec la montagne »

La nouvelle présidente de l'ANEM a défini ses pistes de travail pour les deux années à venir et promis de leur consacrer toute son énergie.



« Je dois maintenant esquisser les perspectives pour l'Association et au-delà, de façon plus globale, pour la montagne. J'évoque d'ores et déjà deux pistes. La première est d'adapter la gouvernance de notre Association, voire de la compléter, afin de prendre en compte toutes les personnes qui ont envie de s'engager pour la montagne. La deuxième piste est qu'il nous faut vivifier notre réseau territorial et rendre l'animation territoriale plus riche grâce à nos délégués départementaux. Nous avons amorcé en 2019 une reconquête des adhésions qui s'étaient érodées depuis quelques années. Il semble que cette tendance se renforce en 2020. Il faut que nous continuions, ce sera le rôle des responsables locaux, de convaincre nos collègues de la montagne de rejoindre notre Association afin de défendre tous ensemble notre belle cause.

Je propose aussi que notre programme ait pour cap la perspective 2022 en tenant compte auparavant des rendez-vous électoraux du printemps 2021. Nous devons obtenir des candidats à la magistrature suprême qu'ils se déterminent sur des propositions que nous ferons au nom de la solidarité nationale et du pacte de la République avec la montagne. Ce pacte est à renouveler. Nous le construirons ensemble.

Pour cela, nous devons nous unir avec toutes les forces vives de nos territoires,

car je sais que nous poursuivons tous le même but : l'intérêt général de la montagne. Pour cela, nous devons conduire des actions communes avec l'Association nationale des maires de stations de montagne et l'Association des communes touristiques. Je pense aussi à l'Association des maires des stations thermales, à Domaines skiabiles de France et à l'ensemble des associations de professionnels de montagne, dont le Syndicat des moniteurs de ski et les guides de montagne qui m'ont aussi fait part de leurs difficultés. Sur fond de crise sanitaire, le projet de loi de finances pour 2021 comprend un large volet « Relance ». Nous veillerons à ce que tous les professionnels de nos territoires, sévèrement éprouvés, bénéficient de toutes les mesures de soutien à la hauteur de leurs besoins.

J'ai ici une pensée toute particulière pour les travailleurs saisonniers de nos territoires qui sont pour certains depuis le mois de mars dans des situations très précaires.

Je compte aussi sur toi, Joël Giraud, pour rappeler que la mesure 21 du plan tourisme a prévu une déclinaison territoriale pour la relance et le soutien à des territoires qui ont été très impactés par la crise liée au Covid-19. Je pense que cette mesure concerne la Corse, les territoires d'outre-mer qui sont aussi des îles montagnées, mais il y a également Lourdes qui

est aujourd'hui dans une situation où l'activité économique est quasiment réduite à zéro.

Autre sujet auquel nous serons attentifs : le projet de décentralisation, différenciation, déconcentration, communément appelé loi 3D. N'hésitez pas à nous faire remonter toutes vos propositions à ce sujet.

Je souhaite aussi que, durant cette période de deux ans, nous adaptions la loi sur l'eau concernant les cours d'eau à caractère torrentiel. Nous ne pouvons pas continuer à avoir une loi sur l'eau qui s'applique de façon identique selon qu'il s'agisse d'un cours d'eau de plaine ou d'un torrent qui dévale la pente. Je veux absolument que nous travaillions là-dessus.

Je veux aussi parler de l'organisation des services de proximité sur des territoires peu denses. Nous y mettrons tous les services publics, les services au public et les services à la population. Sur nos territoires de montagne, il faut que nous continuions à travailler afin de permettre un meilleur accès aux services de nos populations.

Puis je voudrais aussi travailler avec tous les acteurs du thermalisme parce que la montagne et le thermalisme vont de pair. Cela vaut aussi pour le climatisme. Je pense que cela donnera également du souffle à nos stations thermales en zone de montagne qui sont aujourd'hui, elles aussi, affectées par la crise qui découle de la pandémie et dont l'activité est de 20 % pour les meilleures.

En conclusion, vous aurez compris qu'un certain nombre de dossiers importants nous attendent.

Je vous serai fidèle. Je vous remercie. »

« Adapter la gouvernance de notre Association, voire la compléter, et vivifier notre réseau territorial en rendant l'animation territoriale plus riche grâce à nos délégués départementaux. »

JEAN CASTEX

« La montagne n'est plus l'oubliée de nos politiques »

Retenu à Paris en raison des nouvelles mesures anti-covid annoncées la veille par le président de la République, le Premier ministre est intervenu par vidéo pour indiquer que la montagne doit jouer pleinement son rôle dans la relance de la France.



« Il y a deux semaines à peine, les vallées de la Vésubie, de la Roya et de la Tinée, dans les Alpes-Maritimes, ont été ravagées par des pluies torrentielles. Ce drame apporte une nouvelle preuve de la très grande vulnérabilité des territoires de montagne exposés plus que d'autres à la violence des catastrophes naturelles.

C'est la raison pour laquelle il nous faut les préserver d'autant plus qu'aujourd'hui la crise sanitaire est venue ajouter de nouveaux obstacles aux difficultés qui leur étaient inhérentes.

Il y a 35 ans, la loi de 1985 offrait aux zones de montagne une reconnaissance de leurs spécificités. Il y a quatre ans, en 2016, l'Acte II de cette loi renouvelait le pacte entre les pays de montagne et la nation. Les régions montagneuses obtenaient alors un droit à l'autodéveloppement et à l'expérimentation de façon à leur permettre d'adapter les normes à leurs spécificités. Mais aujourd'hui, outre la crise sanitaire, les pays de montagne doivent faire face à de nouveaux défis, comme ceux de la transition écologique, de la transition numérique et de la cohésion sociale.

Le plan de relance doit accompagner la transformation dont vos territoires ont besoin et vous devez le considérer dans sa cohérence globale.

Nous allons vous en donner les moyens. D'abord avec le doublement, grâce au plan de relance, de la dotation de soutien à l'investissement local, la fameuse DSIL. Elle passe du simple au double pour atteindre les deux milliards d'euros.

Soyez audacieux. Saisissez-vous de ce plan de relance dans toutes ses dimensions en bâtissant des projets de développement et de transformation ambitieux

« Le plan de relance doit accompagner la transformation dont vos territoires ont besoin. Soyez audacieux, saisissez-vous en dans toutes ses dimensions. »

qui puissent bénéficier de ces financements.

Le plan de relance comprend, en effet, des mesures particulièrement adaptées aux conditions climatiques du milieu montagnard. Je pense ici à la rénovation thermique pour les particuliers, les entreprises et les bâtiments publics. Mais je veux également citer les mesures qui visent à permettre aux territoires de s'adapter plus largement aux effets du changement climatique. J'entends par là notamment le renforcement de l'hydraulique ainsi que la sécurisation des infrastructures de gestion de l'eau, indispensables à l'agriculture et à l'élevage de montagne. Enfin, le plan de relance permettra également aux territoires de montagne d'accélérer la couverture en très haut débit et en téléphonie mobile. Je vous invite à vous porter très rapidement candidats à l'expérimentation de la 5G (lire pages 15 à 19).

Le très haut débit permettra aux pays de montagne d'accueillir de nouvelles activités liées aux technologies de pointe en même temps qu'il confortera l'attractivité touristique et leur désenclavement.

Le plan de relance, dont près d'un tiers de la dotation globale est directement fléché vers la transition écologique, permettra aussi à vos territoires de mieux préserver les trésors naturels dont vous êtes les dépositaires. Il doit également vous aider à financer le déploiement d'une économie circulaire et l'élaboration de circuits courts, notamment pour le traitement des déchets. Il est aussi là pour aider à structurer les filières agricoles et agroalimen-

taires au bénéfice encore de la transition écologique. Enfin, si vous me permettez d'insister sur ce point, il doit vous permettre de développer un tourisme durable et responsable, un tourisme des quatre saisons, capable de répondre aux attentes de nouvelles clientèles.

Le plan de relance doit également, dans son volet « Formation », aider à pourvoir des emplois dont les métiers de la montagne et du tourisme ont besoin et qui ne sont pas toujours faciles à pourvoir.

Toujours dans le cadre de ce programme, nous allons développer le volet « Train » qui pourra bénéficier à un grand nombre de communes et d'habitants de montagne avec le maintien des petites lignes et le développement du fret ferroviaire, comme c'est le cas en Auvergne.

Je vous annonce également, et je sais que c'est très attendu, la publication imminente du décret « pneus neige » qui contribuera à limiter l'encombrement des routes d'accès à vos territoires.

Enfin, le Programme national montagne va voir le jour. Sous le pilotage de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) et avec la mobilisation des commissariats de massif, il renforcera l'efficacité et l'intensité du partenariat entre l'État, les collectivités et les acteurs socio-économiques. Il vous apportera un appui très opérationnel pour vos chantiers de développement, notamment dans le domaine du tourisme.

Vous l'aurez compris, la montagne n'est plus l'oubliée de nos politiques publiques. »

JOËL GIRAUD

« Garantir l'accès aux services publics en montagne »

Le secrétaire d'État chargé de la Ruralité a été, pendant trente ans, maire de L'Argentière-la-Bessée dans les Hautes-Alpes et coprésident du comité de massif des Alpes pendant de nombreuses années. Il a également été président de la commission permanente du Conseil national de la montagne.



« Mon action s'étend à toutes les formes de ruralité. Il n'empêche que la montagne est une composante à part entière et bien spécifique de la ruralité. D'ailleurs, elle n'est pas que cela. C'est pourquoi au sein de mon cabinet, j'ai fait le choix de nommer un conseiller spécifique à la montagne qui sera commun à moi-même et à la ministre de la Cohésion des territoires, Jacqueline Gourault. Le problème que nous rencontrons le plus fréquemment, c'est vraiment le problème de l'ingénierie. C'est pourquoi, avec Jacqueline Gourault, nous avons décidé de faire en sorte que l'ingénierie de territoire soit une ingénierie renforcée au travers de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) dont les préfets sont les correspondants officiels.

Nous avons aussi doté cette fusée d'un deuxième étage en décidant de faire en sorte qu'il y ait des heures de cabinet d'étude mises, là aussi, à disposition des territoires. Nous allons lancer une politique de volontaires territoriaux en administration comme il existe des volontaires territoriaux en entreprise qui seront demain des jeunes qui ont une bonne formation et qui seront proposés aux territoires, en priorité bien évidemment aux territoires ruraux, afin que l'on

puisse instiller une ingénierie qui sera sous la tutelle de la collectivité employeur, mais qui sera une ingénierie également prise en charge par l'État. Nous tablons sur environ 1 500 jeunes. Je crois que, demain, nous ne pourrions pas faire une relance efficace si nous ne la faisons pas par les territoires. C'est la raison pour laquelle, les crédits des différents contrats de plan seront déconcentrés au niveau des préfets. Ce sont les préfets et les sous-préfets territoriaux qui vont être amenés à faire en sorte que ces contrats soient élaborés sur les territoires. Les crédits déconcentrés permettront tout simplement d'alimenter ces contrats.

Avec Jacqueline Gourault, nous avons aussi lancé le programme des petites villes de demain pour accompagner la redynamisation des communes de moins de 20 000 habitants. Nous n'avons mis aucun plancher à ce programme de petites villes de demain tout simplement parce qu'il s'agit de favoriser la centralité. Favoriser la centralité se fait à partir d'un centre-bourg. Il n'est pas nécessaire pour cela d'avoir beaucoup d'habitants. Ce qui compte, c'est la notion même de centralité. Il est important que l'ingénierie et les crédits aillent aussi sur ces territoires.

Nous avons créé l'ANCT, la fameuse Agence nationale de cohésion des territoires, qui est à la fois le nouveau partenaire des collectivités locales et une fabrique de projets à travers tous ses programmes d'appui. Parmi eux, il y aura un nouveau Programme national dédié à la montagne.

Je me félicite que l'ANEM ait choisi cette année ces trois thèmes d'étude – l'adaptation au changement climatique et la transition écologique, la transition numérique et le nouveau cadre financier européen et les perspectives pour la montagne. Celui de l'adaptation me semble extrêmement approprié aujourd'hui.

Il y a aussi des sujets qu'il faut traiter de manière un peu meilleure. Je pense en particulier aux problèmes des classes vertes, des classes de neige et de l'ensemble du tourisme social qui sont extrêmement importants.

Vous allez également discuter de la transition numérique. Là encore, nous avons beaucoup progressé pour étendre le réseau 4G sur le territoire. Chaque fois que j'inaugure un pylône, je demande comment la maintenance est assurée.

Chaque fois que nous avons un programme sur la fibre, je demande là encore quelle est la nature de la maintenance. Car s'il y a une mauvaise maintenance, cela ne sert à rien d'avoir la fibre ou la 4G et c'est toujours quelque chose de très frustrant (...). La 5G est faite pour qu'il y ait de très gros débits. Pourquoi la montagne ne serait-elle pas une terre d'expérimentation pour justement des débits et des masses importants ? Nous en avons besoin. Je suis avec vous. »

« Je crois que, demain, nous ne pourrions pas faire une relance efficace si nous ne la faisons pas par les territoires. C'est la raison pour laquelle, les crédits des différents contrats de plan seront déconcentrés au niveau des préfets. »

TABLE RONDE

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Repenser la transition écologique avec toutes les parties prenantes ainsi qu'avec toutes les forces disponibles : État, régions, départements, communes, intercommunalités et acteurs économiques. La première table ronde du 36^e Congrès de l'ANEM, à Corte, a eu cette haute ambition. L'approche territoriale, la diversification, le renouvellement de l'attractivité touristique pour atténuer la dépendance au produit « neige » ont été au centre de toutes les réflexions et de tous les questionnements dans une période très troublée, bien que le bilan de la fréquentation touristique estivale en montagne ait été plutôt bon et encourageant en 2020 – même si cela n'a pas compensé la perte des touristes étrangers.

GRANDS TÉMOINS

Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, chargé du Tourisme, des Français de l'étranger et de la Francophonie

Pierre Ducret, président de l'Institut de l'économie pour le climat (I4CE)

INTERVENANTS

Marie-Noëlle Battistel, députée de l'Isère

Pascal Berteaud, directeur général du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA)

Alexandre Maulin, président de Domaines skiables de France

Marie-Claire Pierret, directrice de l'Observatoire hydro-géochimique de l'environnement

Alain Schmitt, directeur général de l'ANCV (Agence Nationale pour les Chèques-Vacances)

Philippe Wahl, président du Groupe La Poste

Animateur : Serge Delemontex



CHANGEMENT CLIMATIQUE

La montagne mobilisée

Comment diminuer les émissions de carbone et les autres facteurs du réchauffement ? Quelles sont les voies d'une appropriation territoriale du changement climatique ? Comment permettre aux acteurs de l'économie locale de s'adapter ? Les réponses reposent beaucoup sur l'intelligence collective. En montagne, les initiatives se multiplient. Exemples et propos à l'appui.



« Aujourd'hui, il y a presque autant de monde qui passe ses vacances en montagne qu'au bord de la mer... Il y a presque autant de personnes qui recherchent la montagne pour leur temps de congés que la mer... C'est dire à quel point notre territoire a toute sa place dans le domaine économique si essentiel du tourisme », a fait remarquer Annie Genevard.

Par visioconférence, le secrétaire d'État Jean-Baptiste Lemoine s'est réjoui, lui aussi, que les territoires de montagne aient été ainsi plébiscités, ce qui peut laisser augurer de beaux étés futurs, « parce qu'ils véhiculent à la fois un imaginaire, des valeurs d'authenticité, des espaces de nature aujourd'hui très recherchés. Tout cela pour dire que le tourisme a besoin de la montagne et on sait que la montagne a aussi besoin du tourisme, avec au moins un certain nombre d'adaptations à conduire », a approuvé le secrétaire d'État.

Lequel a poursuivi : « C'est vrai qu'avec cette crise épidémique, on est beaucoup sur le microscope à essayer de trouver les mesures ponctuelles qui permettent de soutenir le secteur du tourisme auquel participe la montagne. Mais ce qui est constructif c'est qu'elle a été une sorte de révélateur et d'accélérateur. Finalement ce que l'on souhaite, c'est aussi prendre un peu la longue-vue et bâtir le tourisme de demain ».

Dans cette optique, le plan de relance s'est doté d'outils, en particulier sur l'aspect développement durable. « Nous avons notamment fléché une cinquantaine de millions d'euros sur le tourisme durable afin de pouvoir aider à accompagner un certain nombre d'expérimentations ou de projets », a rappelé Jean-Baptiste Lemoine.

Bâtir le tourisme de demain est un enjeu considérable mais nul n'a oublié que le présent est inquiétant avec un secteur très précarisé par la crise sanitaire sans

que l'on sache de quoi l'avenir sera fait à plus ou moins court terme.

« Il est évident que les domaines de l'hôtellerie, de la restauration, des bars, de l'événementiel et le monde de la culture croisent étroitement celui du tourisme », a répondu la présidente de l'ANEM au lendemain des mesures de couvre-feu annoncées. De fait, la montagne, de ce point de vue là aussi, est concernée car il y a peu de territoires de montagne qui ne comportent pas de lieux touristiques.

« Les semaines qui viennent seront tout à fait déterminantes parce que cette deuxième phase intervient sur un terrain qui est maintenant très fragilisé économiquement et on sait que certains établissements sont au bord du dépôt de bilan. Donc nous tremblons à l'idée du scénario catastrophe qui pourrait se dérouler pour certains ; mais nous savons aussi que le monde du tourisme vous trouvera toujours à ses côtés », a déclaré Annie Genevard.

Pour Alexandre Maulin,
président de Domaines skiabiles de France

« Ce que l'on va émettre les prochaines années, ce sera le climat en 2100 »

Les exploitants des stations ont pris seize éco-engagements pour la préservation de leurs territoires.

« On voit les glaciers reculer, les blocs tomber. On voit le permafrost reculer. On est au premier rang tous les jours dans notre travail pour se rendre compte de ces effets-là. Donc, à ce moment, il fallait que l'on prenne le taureau par les cornes et que l'on avance. On voulait vraiment que ce soit un acte fédérateur d'une action commune. Nous avons pris les cinq piliers que sont l'eau, l'agriculture, la biodiversité, les paysages et le climat. Le plus retenu de nos engagements est la neutralité carbone (objectif 2037).

Quand on dit neutralité carbone, il n'y a pas de compensation dans notre plan. Ce n'est que du défi technologique pour transformer « nos technologies » afin de ne plus émettre de gaz à effet de serre. On sait très bien qu'aujourd'hui, ce que l'on a émis et ce que l'on émet, c'est le climat que l'on aura en 2050. Et ce que l'on va émettre les prochaines années, ce sera le climat en 2100. Il faut absolument que nous allions plus vite encore que ce que prévoyaient les Accords de Paris et que l'objectif français de neutralité carbone en 2050.

Aujourd'hui, on sait que nous devons absolument discuter au niveau local des possibilités de produire de la neige de culture sur chaque bassin versant. Ce n'est pas un grand plan Marshall au niveau national qui pourra définir si on peut, ou non, faire de la neige de culture. Ce qui le permettra, c'est l'étude de chaque bassin versant, à l'exemple de la commission locale de l'eau que Marie-Noëlle Battistel préside dans l'Isère. »

Pour Marie-Claire Pierret,
directrice de l'Observatoire
hydro-géochimique
de l'environnement

« Il faut travailler en pluri- et en transdisciplinarité »

L'OHGE (Observatoire hydro-géochimique de l'environnement) est un service national d'observation qui est labellisé par le CNRS et l'Université de Strasbourg. Il récupère des données, fait des relevés, des prélèvements et des analyses qu'il met ensuite à la disposition de la communauté scientifique mais également du public.

« Notre site d'étude est un petit bassin versant situé en zone de moyenne montagne sur la commune d'Aubure qui est la plus haute commune de la région Grand Est.

Des observations et des prélèvements y sont réalisés depuis 1985. Il s'agit principalement de données géochimiques, hydrologiques et météorologiques qui nous permettent surtout d'observer des évolutions du climat, mais aussi du fonctionnement global de cet écosystème en hydrologie, en géochimie ou dans le transfert entre l'atmosphère, le sol et les plantes. Pour comprendre les écosystèmes naturels et la complexité

de tous les processus qui ont lieu en leur sein, il faut travailler en pluri- et en transdisciplinarité. C'est extrêmement important.

Nous accueillons donc à la fois des chercheurs en écologie, en hydrologie, en géochimie, en modélisation, en mathématiques, mais aussi en philosophie, en sociologie, en arts. Autre point : cet observatoire de moyenne montagne représente l'ensemble des écosystèmes de moyenne montagne. Résultat, les projets ou les méthodologies que l'on y développe sont amenés à être transposables sur d'autres environnements similaires. »

Pour Pascal Berteaud,
directeur général du Centre d'études
et d'expertise sur les risques, l'environnement,
la mobilité et l'aménagement (CEREMA)

« L'adaptation commence aujourd'hui »

Le directeur du CEREMA a évoqué la catastrophe survenue dans l'arrière-pays niçois pour souligner qu'il est urgent d'anticiper.

« Il est clair que l'évolution du climat va faire évoluer les régimes des rivières. Au sujet des inondations qui vont être plus fréquentes et plus violentes, il y a des stratégies de repositionnement territorial qu'il va falloir mettre en œuvre. Nous avons deux solutions : soit on attend que la catastrophe arrive et on reconstruit dans l'urgence; soit on s'y prend à l'avance. Une stratégie de reconstruction, de déplacement, peut être mise en place sur vingt ans. Il faut, effectivement, à l'échelle de chaque grand territoire, de chaque département, arriver à anticiper ce qu'il peut se passer. Et il faudra aussi mettre à jour régulièrement des programmes de travaux parce qu'on est dans une grande imprévisibilité. »

Pour Alain Schmitt,
directeur général de l'Agence nationale
pour les chèques-vacances (ANCV)

« Le nouveau chèque-vacances aura un effet positif sur l'environnement »

Très utilisé dans les zones de montagne, le chèque-vacances sera dématérialisé à partir de 2021.

« Les chèques-vacances, ce sont 1,7 milliard d'euros tous les ans qui circulent dans l'économie touristique et des loisirs. 140 millions de chèques, 286 tonnes de papier, 4 tonnes d'encre, beaucoup de colis que l'on envoie aux bénéficiaires et aux professionnels. Cela représente 114 000 colis collectifs, 1,2 million envois par la poste. Tout cela va disparaître à partir de 2021. Nous allons tout numériser et cela aura un impact très positif sur l'environnement. »

Pour Achille Martinetti,
maire de Bocognano

« Tout le monde doit s'impliquer »

Un collectif d'élus corses et de chercheurs de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) travaille avec de jeunes retraités pour réhabiliter des surfaces autrefois cultivées.

« Comme vous le savez, l'association du changement climatique et de la désertification a des conséquences parfois dramatiques. Nous avons connu en Corse des incendies divers qui sont ar-

rivés au bord des maisons, qui ont même détruit des habitations. Alors, avec un collectif d'élus de Corse, avec des chercheurs de l'INRA, avec le Parc régional, nous avons, à partir de cartes anciennes, travaillé sur le « péri villa-geois », toutes ces surfaces qui étaient cultivées, qui servaient à des productions vivrières, qui étaient occupées par les habitants et qui sont aujourd'hui complètement « maquisées ».

Nous avons associé plusieurs acteurs qui ont une expérience sur le territoire et nous avons dans nos petites communes un réservoir de jeunes retraités très

compétents qui peuvent s'investir dans ce développement.

Nous sommes partis du châtaignier. Vous savez que le châtaignier est souvent constitutif du paysage en Corse et qu'il avait une fonction non seulement nourricière mais aussi écologique. Or, ce patrimoine est en train de disparaître. Les petits maires que nous sommes sont des acteurs du territoire et nous sommes donc en train de mettre en place, en différents points du territoire corse, des multiplications de plants de châtaigniers pour les mettre à disposition des communes, des professionnels mais aussi des citoyens. »

Pour Pierre Ducret,
président de l'Institut de l'économie pour le climat (I4CE)

« L'adaptation doit beaucoup partir de la géographie »

Les territoires de montagne sont des territoires qui sont particulièrement impactés et particulièrement vulnérables. Leurs élus ont un rôle important à jouer.

« L'adaptation nous amène à agir en situation d'incertitude. On est là face à quelque chose qui n'est plus de l'ordre du risque mais de l'ordre du constat avec, en revanche, beaucoup d'incertitudes sur ce qu'il va se passer. Donc, il faut apprendre à faire de la planification, à conduire des politiques publiques, à conduire des transformations de la société et de l'économie de façon continue, avec beaucoup de flexibilité pour s'adapter aux nécessités. C'est quelque chose de tout à fait nouveau. Non seulement il faut plus de politique pour l'adaptation, mais il faut aussi plus d'économie.

D'une certaine façon, il y a déjà une économie de la réduction des émissions. Et, heureusement – on peut tous s'en réjouir –, il y a maintenant une économie de la « mitigation » comme on dit dans le jargon mondial. L'énergie, la mobilité, etc., on voit bien qu'il y a de grands mouvements qui se sont créés. Il faut s'en saisir mais on n'a pas encore une économie d'adaptation. Il faut déclencher de l'économie. Dans ce cadre, la collaboration avec l'ingénierie est absolument fondamentale. »

Pour Philippe Wahl,
président du Groupe La Poste

« La Poste est une entreprise de la transition écologique »

Le Groupe est très fier d'avoir obtenu l'année dernière la meilleure notation RSE (responsabilité sociétale des entreprises) jamais accordée, tous secteurs et pays confondus.

« Nous sommes neutres en carbone depuis 2012, ce qui veut dire que toutes les émissions des véhicules jaunes que vous voyez parcourir le territoire sont, à ce stade, compensées par des investissements écologiques. Cela veut dire que nous avons la première flotte de voitures électriques en Europe, 10 000 voitures sur les 45 000 voitures que vous connaissez. Tous nos vélos, nos triporteurs, nos scooters et nos quads sont électriques. La Poste étant une entreprise de proximité humaine – nous avons 25 000 implantations sur le territoire –, très tôt nous avons pris l'engagement d'innover et d'investir pour devenir une entreprise de la transition écologique. Tout ce que nous faisons maintenant depuis plus de dix ans, nous le mettons au service de nos partenaires et nos partenaires ce sont les territoires. D'où la raison de ma présence ici. »

Pour Marie-Noëlle Battistel,
députée de l'Isère

« L'adaptation, c'est aussi prévoir »

Une étude expérimentale sur l'utilisation de la ressource en eau et des retenues hydrauliques est en cours mais elle concerne aussi l'opportunité d'utiliser les barrages hydroélectriques pour la prévention des crues.

« Depuis très longtemps, les directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) considèrent que les barrages sont totalement transparents, c'est-à-dire qu'ils n'existent pas. On continue ainsi de dimensionner des ouvrages de protection à l'aval, comme si le barrage lui-même n'effectuait pas son rôle d'écrêteur de crues, ce qui est pourtant le cas de nombre d'ouvrages. L'étude déterminera ce qu'ils sont potentiellement capables de fournir comme protection dans la gestion des crues mais aussi pour le multiusage, afin de donner une partie de l'eau, à des moments particuliers, à l'agriculture, à la neige de culture, etc. Cela se fera, évidemment, différemment sur chacun des massifs. »

Sur les colonies de vacances et les accompagnateurs en montagne

Claire Boucher,
députée des Hautes-Alpes

« Le dispositif Colos apprenantes ayant remporté un franc succès et obtenu des résultats bénéfiques après la période de confinement, de nombreuses familles espèrent sa reconduction en 2021, particulièrement dans le contexte économique et sanitaire actuel et l'incertitude qu'ont les colonies de vacances d'avoir la possibilité de se maintenir. J'insiste sur le fait qu'au-delà de l'aspect éducatif évident, cette reconduction est dans l'intérêt des centres de vacances, particulièrement ceux de nos territoires de montagne qui sont des acteurs économiques et sociaux de nos vallées.

Cela permettrait également aux services des transporteurs nationaux de pouvoir établir des conventions spéciales avec des

tarifs préférentiels, conformément à l'article 16 de la loi montagne et d'être ainsi associés au plan de relance mis en place par le gouvernement. »

Claude Castellane, représentant
du syndicat des accompagnateurs montagne

« Nous sommes environ 5 000 accompagnateurs montagne en France qui vivent, il faut le savoir, à 90 % dans le milieu rural montagne et qui exercent à travers les camps de vacances. Au niveau national, actuellement, nous avons un gros problème d'environnement spécifique c'est-à-dire que, hors enneigement, nous n'avons plus de zone réservée pour travailler, donc nous avons une concurrence déloyale qui se met en place. Nous ne sommes pas suffisamment écoutés par notre ministère de tutelle qui est celui de la Jeunesse et des Sports et on demande à revoir un peu la législation à ce niveau. »

Sur les économies d'eau

Gérard Bonjean,
maire d'Azérat et président du syndicat des eaux

« Je voulais simplement apporter un témoignage par rapport à ce que l'on peut faire au niveau de l'adaptabilité et pour les économies d'eau. Au niveau de notre syndicat, nous sommes en train de revoir totalement le schéma de puisage et de distribution de l'eau. L'objectif est de n'utiliser en bas que l'eau dont ont besoin les usagers et de laisser tout le reste en haut. Un appel d'offres va être ouvert afin que deux turbines produisent de l'énergie verte.

Un seul bémol. Tout le monde nous dit : c'est très bien, vous êtes dans le cadre du climat, de l'écologie, de tout ce qu'on veut mais quand on recherche des financements, à part l'emprunt avec la Banque des territoires, il n'y a pas grand monde qui suit derrière. »

Michaël Kraemer,
maire de Lans-en-Vercors

« On peut faire de l'adaptation sur les domaines skiables intelligemment et aujourd'hui les techniques nous le permettent. Nous avons produit de la neige de culture et cela a résolu plusieurs problèmes. Le premier, c'est que depuis que l'on fait de la neige de culture, sur une partie du domaine, deux sources qui ne coulaient plus se sont remises à couler.

Autre point : la retenue a été dimensionnée pour pouvoir produire notre neige en deux jours pour toute la saison. Donc, c'est de l'adaptabilité. Et depuis novembre, cette retenue sert de tampon pour éviter qu'un hameau ne soit inondé. »

Sur les économies durables

Philippe Alpy,
maire de Frasné

« En moyenne montagne, nous sommes la pépinière des Alpes. Nous sommes la destination des premiers apprenants à faire du ski. Grâce à l'Université de Grenoble et l'adaptabilité des experts, nous avons pu engager un processus innovant sur l'expertise des équipements. Il consiste à ne pas changer des équipements anciens mais à les revisiter en faisant des économies puisque nous sommes capables aujourd'hui, grâce aux nouvelles technologies, de requalifier nos équipements sans modifier les paysages. »

Sur la complexité de la carte administrative

Julien Delemontex,
premier adjoint au maire des Carroz d'Arâches

« Les enjeux dont on parle sont extrêmement complexes. La preuve : on a besoin de l'appui des scientifiques, de l'État, etc. Alors si certaines choses sont possibles au niveau local, je suis étonné par le poids de la demande d'anticipation stratégique et de planification qui repose sur les communes alors même qu'elles ne disposent ni des compétences ni parfois du temps nécessaires. De quel local parle-t-on ? Parce que selon le problème et la temporalité, il est plus ou moins pertinent de demander aux communes de faire des efforts de planification alors même qu'elles n'ont pas tous les leviers en main. J'ose à peine finir sur une provocation : est-ce que la complexité de notre carte administrative et des demandes technocratiques qui pèsent sur les communes n'est pas le pire ennemi de la transition ? »

TABLE RONDE

IMPACT ENVIRONNEMENTAL, ÉNERGÉTIQUE ET SOCIÉTAL DE LA TRANSITION NUMÉRIQUE

La question de l'accès à une couverture de qualité pour l'ensemble des territoires de montagne demeure un grand sujet de préoccupation des élus. Dans ce cadre, les échanges avec les opérateurs et l'expérimentation prochaine de la 5G ont constitué un temps fort du 36^e Congrès.

Deux sites de montagne pourront expérimenter la 5G

Alors qu'en dépit des progrès indéniables dus en grande partie au New Deal, les territoires de montagne sont encore loin d'être uniformément équipés en très haut débit et en couverture mobile, la 5G suscite des interrogations pratiques ainsi que des craintes sanitaires et environnementales.



GRANDS TÉMOINS

Cédric O, secrétaire d'État chargé de la Transition numérique et des Communications électroniques

Annie Genevard, députée du Doubs, présidente de l'ANEM

INTERVENANTS

David Bertolotti, directeur des affaires institutionnelles et internationales d'Eutelsat

Gilles Brégant, directeur général de l'Agence nationale des fréquences (ANFR)

Anthony Colombani, directeur des affaires publiques chez Bouygues Telecom

Paul-André Colombani, député de la Corse-du-Sud

Nicolas Guérin, secrétaire général du Groupe Orange, président de la Fédération française des télécoms (FFT)

Michel Sauvade, maire de Marsac-en-Livradois et président du Comité national de dialogue sur l'exposition du public aux ondes électromagnétiques

Isabelle Simon, déléguée régionale de SFR-Altice

Sébastien Soriano, président de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse (Arcep)

Animateur : Serge Delemontex

Pourquoi tant de critiques ? Pourquoi tant de haine, pourrait-on dire ? Pourquoi « du plus » alors qu'on peut avoir « du mieux » ? Anthony Colombani, directeur des affaires publiques chez Bouygues Telecom, a avancé une explication en forme d'acte de contrition. « Nous nous sommes un peu plantés collectivement, a-t-il reconnu. On a survendu une technologie en expliquant que la 5G ça va rapporter plus, que c'était plus de débit, plus d'objets, plus de services. Certains ont dit : « plus de pornographie », d'autres : « plus de vidéos de chatons ». C'était le « toujours plus », et celui-ci je crois que la société est plus mature et plus tout à fait prête à l'accepter. Elle veut le mieux. Aujourd'hui, la 5G nécessite un débat public. »

Non, pas de débat mais des tests. À

Corte, Cédric O, secrétaire d'État chargé de la Transition numérique et des Communications électroniques, a confirmé que le déploiement aurait bien lieu mais, prudent, il s'est empressé de rassurer les élus de la montagne. « Notre conviction est que la 5G est un atout dans la transition environnementale », a-t-il assuré. « Alors, nous assumons de déployer cette technologie compte tenu de son importance à la fois dans les services qui pourront être apportés à nos concitoyens, mais aussi compte tenu de son importance industrielle, logistique et pour des cas d'usage dans le domaine de l'agriculture ou de la télémédecine. D'ailleurs, je pense que nous devons travailler à des cas d'expérimentation dédiés aux territoires de montagne. »

CÉDRIC O : « Nous assumons de déployer cette technologie compte tenu de son importance dans les services, mais aussi en raison de son importance industrielle, logistique et dans le domaine de l'agriculture ou de la télémédecine. »

Il s'agit de démontrer par la pratique que la 5G ne sera pas seulement utile aux grands secteurs urbains. « Dès lors que le rapport de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) sera produit dans quelques mois et qu'il attestera qu'il n'y a pas de problème sanitaire, nous voulons vraiment être aux côtés des acteurs afin de promouvoir la 5G. Nous avons même proposé que l'expérimentation soit tentée dans deux villes de montagne », a ponctué Annie Genevard.

Deux sites de montagne, dont les profils sont différents et complémentaires, ont été envisagés avec l'ANEM et acceptés par les opérateurs et par le ministre : la ville de Pontarlier, active sur le plan économique et qui comprend des entreprises industrielles de niveau national et international, et la station de l'Alpe d'Huez qui reçoit de très nombreux touristes en période hivernale et estivale. « Nous espérons beaucoup de cette expérience parce que nous aurons là la démonstration que la 5G est faite pour tous les territoires, qu'elle est utile, qu'elle peut convenir à des usages multiples : des usages économiques mais aussi des usages en matière de santé, d'e-commerce et pourquoi pas à d'autres usages », a rajouté Annie Genevard.

Expérimenter, c'est, en effet, vouloir chercher à comprendre, à expliquer et toujours rechercher les meilleures solutions pour un territoire. En quelques mots : être informé, lucide et positif. En Corse, où l'accès au très haut débit est essentiel, plusieurs médecins se sont justement réunis et ont décidé de créer une plateforme de santé numérique dont le principal service est la téléconsultation de médecine. « Dans la plupart des territoires de montagne, on est face au désert médical », déplore le député de la Corse-du-Sud, Paul-André Colombani. « Donc, la téléconsultation, c'est une application qui vient non pas remplacer le médecin à 100 % mais qui est un outil de dépannage très important et qui fonctionne. »

Nicolas Guérin, secrétaire général du Groupe Orange, se veut lui aussi réaliste : « Évidemment qu'il va falloir débattre avec les élus des villes concernées de manière plus large afin de voir à quoi sert la 5G, en quoi elle n'est absolument pas nuisible mais favorable à l'environne-

NICOLAS GUÉRIN : « Évidemment qu'il va falloir débattre avec les élus des villes concernées de manière plus large afin de voir à quoi sert la 5G, en quoi elle n'est absolument pas nuisible mais favorable à l'environnement, en quoi elle ne pose aucun problème de santé. »

ment, en quoi elle ne pose aucun problème de santé, approuve-t-il. Il faut le faire au niveau local, il ne faut surtout pas commettre l'erreur de le faire au niveau central. »

Car, au fond, il est aussi nécessaire de le reconnaître : en dépit des polémiques, de nos jours, de la 5G on ne sait pas grand chose. Les réseaux sociaux, comme d'habitude, n'expliquent pas tout ; ou plutôt n'expliquent rien. Parlons peu mais parlons bien. « Dans les réunions, il est moins question d'exposition aux ondes que de dépenses énergétiques et il faut vraiment s'en réjouir parce que c'est le signe d'une grande maturité de la société, relève Anthony Colombani. On ne lance plus une nouvelle génération technologique comme on le faisait il y a quelques années. »

Les oppositions se lèvent et, parfois, défient toute sagesse. Pis, une cinquantaine d'antennes ont été récemment brûlées et, de mémoire d'historiens, c'est quelque chose qui en dit long sur la société et qui doit nous préoccuper. Les spécialistes ajoutent que c'est même un phénomène que l'on n'avait plus connu depuis le lancement de la 3G. Regrettable certes mais, en arrière-fond, il y a toujours cette inquiétude lancinante : la 5G ne va-t-elle pas griller la planète ?

L'Arcep a lancé la plateforme « Pour un numérique soutenable » qui renseigne spécifiquement sur ce sujet environnemental : « Nous avons voulu travailler

avec un réseau d'acteurs extrêmement ouvert pour mieux comprendre, pour mieux débattre, détaille son président Sébastien Soriano, et nous ferons un premier rapport en fin d'année, avec les premières conclusions de cette étude. » La 5G est, de surcroît, sous le contrôle de l'Agence des fréquences : « Nous avons commencé à faire des tests, expose son directeur Gilles Brégant, des expérimentations que l'Arcep a autorisées pour disposer d'éléments incontestables, pour recueillir des données. Nous allons, en outre, multiplier par trois nos contrôles de sites dans les mois qui viennent et effectuer des mesures avant et après sur des pylônes destinés à porter la 5G afin de connaître, objectivement, l'exposition complémentaire que la cinquième génération de réseau mobile va créer, pylône par pylône, fréquence par fréquence, avec une statistique fiable. »

Cela sera-t-il suffisant pour obtenir l'adhésion de tous ? « Comme pour toutes les technologies, ce sont les usagers qui décideront, tranche Sébastien Soriano. Il faut se souvenir que lorsqu'on a lancé le téléphone, on croyait qu'on allait écouter le théâtre à distance – on appelait ça le théâtrophone – et que quand on a lancé la 3G, on a dit : vous allez voir, avec la 3G on ne va pas arrêter de faire de la visio. En fait, la visio, on a juste commencé à la pratiquer il y a trois mois avec le confinement. » L'idée, en tout cas, chemine avec insistance.



La couverture numérique de la montagne se poursuit

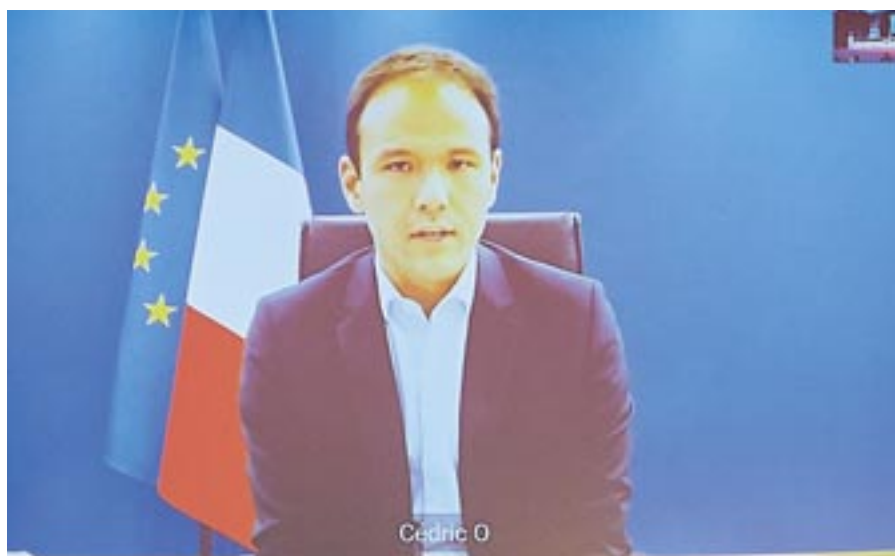
La 5G, semble-t-il, c'est l'avenir. Mais chaque chose en son temps. Le New Deal est toujours d'actualité avec des effets très positifs pour les territoires de montagne.

Redonnons la parole à Cédric O, secrétaire d'État chargé de la Transition numérique et des Communications électroniques : « La première priorité de ce gouvernement, tempère-t-il, c'est la question des réseaux d'infrastructure et des réseaux d'infrastructure du quotidien. J'entends par là la question du très haut débit et de la couverture mobile ». Nous y voilà.

Pour beaucoup d'élus de montagne, le souci demeure récurrent en dépit des effets très positifs du New Deal puisque, selon le secrétaire d'État, 99 % des sites qui sont en 3G basculeront en 4G d'ici la fin de l'année. Ce sont près de 2 000 pylônes qui seront allumés dans les deux années à venir. « Nous voulons continuer cette dynamique des dispositifs de cou-

verture ciblée qui permet de reconquérir ces zones blanches même si c'est toujours lent », complète-t-il.

Près de trois ans après l'accord du New Deal, dont l'ANEM est l'inspiratrice et qui prévoit le passage à la 4G de tous les sites et à la couverture des zones blanches, Nicolas Guérin, au nom de la Fédération française des télécoms, a fait un état des lieux assez précis de la couverture mobile avec les déploiements réalisés par les opérateurs dans les départements de montagne : depuis juin 2017, plus de 5 100 nouveaux sites 4G y ont été activés. « Cela représente beaucoup d'efforts faits pour la montagne, signale-t-il, avec, là aussi, quelques difficultés qui sont liées, effectivement, à la topographie. Pour amener l'électricité en montagne,



CÉDRIC O : « Nous voulons continuer cette dynamique des dispositifs de couverture ciblée qui permet de reconquérir ces zones blanches même si c'est toujours lent. »

SFR et la fracture numérique

« Nous sommes le partenaire fondateur d'Emmaüs Connect », retrace Isabelle Simon, déléguée régionale de SFR-Altice. « En fait, c'est la rencontre d'Emmaüs et de SFR qui a donné naissance à Emmaüs Connect, quand l'Abbé Pierre s'est rendu compte que sans connexion et sans équipement, c'était un vrai gros problème pour les personnes les plus fragiles ».

Trois exemples pour illustrer son propos. Dans les Pyrénées-Atlantiques, le fonds d'usage de la DSP (délégation de service public) fibre, géré par SFR, sert à financer des pass numériques qui permettent d'abaisser le coût de la formation au numérique. Dans les Hautes-Alpes, avec We Take Care, SFR aide le département à identifier les besoins et à recenser les acteurs. Et, pendant le confinement, la Collectivité de Corse a multiplié les initiatives dans le numérique. « Elle a été un relais puissant entre Emmaüs Connect, la fondation SFR, les missions locales de Corse, les associations, les ehpad et les établissements de santé, pour distribuer les équipements, et je sais que les Corses ont un projet encore plus ambitieux », applaudit Isabelle Simon.

Eutelsat, c'est dix ans de partenariat avec l'ANEM

Le satellite n'a pas vocation à servir toute la population, a rappelé le directeur des affaires institutionnelles et internationales d'Eutelsat, David Bertolotti, mais « Eutelsat, c'est la connectivité tout-terrain puisque nous sommes disponibles quasiment partout sans contrainte géographique et dans une notion de complémentarité. » David Bertolotti a fait remarquer aussi qu'en dépit des chiffres très encourageants du déploiement, un peu plus d'un Français sur trois ne dispose pas encore du très haut débit. « C'est là que le satellite vient prendre le relais », dit-il.

Eutelsat se dirige maintenant vers la connectivité avec son nouveau satellite Connect dont la commercialisation des services, via Orange et sa filiale Nordnet, va commencer au premier janvier. « Et nous lancerons en 2022 un deuxième satellite d'encore plus haute capacité de service : Connect VHTS ».

nous avons d'énormes difficultés. Les travaux sont plus longs, plus compliqués, mais on avance, encore une fois, et notamment grâce à l'aide très précieuse de l'ANEM qui contribue à régler ces problèmes, quasiment au cas par cas. »

Le développement de la 4G et l'augmentation exponentielle des usages préoccupent aussi. Tout cela va-t-il entraîner une surconsommation énergétique et contri-

buer ainsi au réchauffement climatique ?
Quelle est la réalité de l'exposition ?

Ainsi, l'Agence nationale des fréquences (ANFR) multiplie et intensifie les contrôles, notamment des téléphones portables. « Parce que c'est quand même votre téléphone qui vous expose, bien plus que votre antenne », fait remarquer son directeur général Gilles Brégant. Parallèlement, deux comités de dialogue existent. L'un concerne la santé et relève de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail ; l'autre traite de l'exposition du public aux ondes électromagnétiques et est présidé par Michel Sauvade, également maire de Marsac-en-Livradois dans le Puy-de-Dôme. « L'ANFR fait partie d'instances locales qui sont, en quelque sorte, la déclinaison départementale du Comité national de dialogue que les maires peuvent saisir en contactant le préfet lorsqu'il y a des difficultés par rapport à l'implantation d'une antenne et cette instance peut apparaître comme un espace de concertation », observe et expose ce dernier. « Très concrètement, poursuit Michel Sauvade, les consommateurs se préoccupent, eux, de la réalité de l'exposition, c'est leur interrogation. Ils craignent une exposition trop importante et l'ANFR nous rend des comptes sur plusieurs milliers de mesures qui sont faites chaque année. Le ministre Cédric O a d'ailleurs annoncé tout récemment que le nombre de ces mesures allait augmenter. Au-delà, les consommateurs s'interrogent plus largement, sur un nouveau mode de consommation de l'énergie, c'est l'enjeu environnemental. »

Les opérateurs et le confinement

Gérard Martinez,
maire de Saint-Léger-les-Mélèzes dans les Hautes-Alpes :

« J'ai un petit mot à dire à nos opérateurs, même si je reconnais le travail qui a été fait pendant le confinement. Les grands absents durant ce confinement ont été les opérateurs qui n'ont fait aucun effort pour les milliers de personnes qui ont eu besoin d'Internet. C'est dommage qu'ils n'aient pas proposé ne serait-ce qu'un mois de gratuité sur les abonnements ou de faire un geste. »

La réponse de Nicolas Guérin, secrétaire général du Groupe Orange : « Je suis désolé mais nous avons offert des abonnements, « des godets data », à tous nos clients qui en avaient besoin. Des étudiants qui étaient en dépassement de forfait n'ont pas été facturés pour leur permettre de continuer leurs cours à distance. Peut-être n'avons-nous pas assez communiqué sur cela parce que cela nous paraissait assez naturel de le faire sans en faire une opération de communication massive. Je crois que tous les opérateurs l'ont fait et ils l'ont fait avec un esprit citoyen, sincèrement, je suis surpris de votre remarque. »

Un numérique choisi plutôt qu'un numérique subi

Éric Ferrari,
directeur de l'aménagement numérique de la Collectivité de Corse :

« Fin 2018, nous avons signé une délégation de service public pour le très haut débit. C'est un investissement qui va se monter à 274 millions d'euros, sur cinq ans, donc une somme qui est quand même extrêmement conséquente pour 52 millions d'euros de subventions publiques et 170 000 prises qui seront déployées essentiellement sur les territoires et les communes rurales de la Corse. Nous espérons qu'en 2023 nous aurons

câblé l'ensemble des collectivités mais, au-delà de ça, se pose aussi une acceptabilité sociale de ces technologies et cette acceptabilité sociale passe par deux choses : faire en sorte que le numérique soit un élément d'inclusion sociale et sociologique, et pas seulement un outil ou une technologie.

Et puis le deuxième élément, c'est que se déploie aussi une prise de conscience, que nous devons produire des services et des usages, et non pas être au service d'usages et de services déployés à d'autres fins. C'est-à-dire que nous devons être responsables du numérique et plaider pour un numérique choisi plutôt qu'un numérique subi. »

Les communes et l'implantation des pylônes

Marie-Paule Gay,
maire d'Aubure :

« Ma question est la suivante : est-ce que la commune peut avoir le dernier mot en ce qui concerne l'emplacement des pylônes ? »

La réponse de Nicolas Guérin, secrétaire général du Groupe Orange : « En fait, il faut bien regarder aussi le site que vous proposez. Vous dites, il est en pleine forêt. Il faut regarder les qualités radio de ce site-là aussi. Nous allons voir cela très concrètement. »

Jean-Félix Acquaviva, député de la deuxième circonscription de Corse : « Sur un site où il y a eu des incendies divers et qui est surfréquenté, on a deux ans de débats pour savoir où mettre le pylône. Donc, il n'y a toujours pas de pylône. Il faut éviter ça. »

Des zones blanches toujours

Christiane Hustache,
maire de Saint-Jean-d'Arves :

« Il ne se passe pas une quinzaine de jours dans mon petit village sans que nous ayons des coupures intempestives d'Internet ou de réseau. C'est bien gentil quand on dit : on n'oublie pas la montagne, mais prouvez-le-nous. Pour le moment, les petits villages de montagne continuent d'être oubliés. »

TABLE RONDE

LE NOUVEAU CADRE FINANCIER EUROPÉEN ET LES NOUVELLES PERSPECTIVES POUR LA MONTAGNE

Les territoires de montagne doivent être en mesure de s'adapter à un environnement physique, économique et social en mutation. La politique de cohésion est supposée leur offrir les moyens de se développer et de financer des stratégies de développement multisectorielles, en relation étroite avec les acteurs locaux. La 3^e table ronde du 36^e Congrès a rappelé à quel point les ressources allouées à la politique de cohésion pour la période 2021-2027 vont être déterminantes.

GRANDS TÉMOINS

Joël Giraud, secrétaire d'État à la Ruralité

Jeanine Dubié, députée des Hautes-Pyrénées

INTERVENANTS

Dominique Fayel, président du groupe montagne à la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA)

Juan-Andres Gutierrez, président d'Euromontana

Anne Sander, députée européenne

Gilles Simeoni, président du Conseil exécutif de Corse

Animateur :

Serge Delemontex



La montagne ne veut pas être oubliée

Dans un contexte économique tendu, la montagne doit être unie pour être reconnue au sein des instances européennes, comme au sein des États. C'est, depuis toujours, à cette condition qu'elle pourra faire valoir sa valeur ajoutée au service des nouvelles stratégies européennes, comme le Pacte vert ou Green Deal (neutralité climatique, circuits courts, biodiversité, forêt...), au profit de ses territoires mais aussi de toute l'Europe.



La situation n'est pas encore alarmante mais les élus de la montagne sont de plus en plus sur leurs gardes. Dans leur ligne de mire : le financement de l'Europe durant les six prochaines années (2021-2027) avec certains acquis montagnards menacés ou en passe de l'être. Le recul, s'il était définitivement acté, pourrait en effet avoir des conséquences hautement négatives, voire tragiques pour les territoires de montagne, et placerait l'Europe sur le banc des responsables. « Nous sommes dans un pays qui oublie ce qu'il y a de positif dans les textes européens pour n'en retenir que des textes un peu techniques », veut habilement tempérer Joël Giraud mais sans chasser les nuages.

Le contexte actuel est déjà compliqué du fait de la diversité des territoires montagnards. « Il y a des spécificités alpines, des spécificités corses, mais il y a aussi des spécificités d'une vallée à l'autre », relève, à juste titre, le secrétaire d'État

avec une volonté manifeste d'apaisement. Mais dans l'esprit et dans les textes, cela ne change rien : la montagne est parfaitement hétérogène et il est important que la politique qui va se mettre en place, la politique de cohésion, le prenne en compte.

Proposition rassembleuse à la clé : « Il faut que nous parvenions à ce que l'ingénierie soit un assembleur des politiques publiques, martèle Joël Giraud. C'est le sens de la politique que nous allons mener avec l'Agence nationale de la cohésion des territoires qui est désormais vraiment dédiée à cela ».

Son objectif est de mettre en place et en œuvre des politiques partenariales. « Qu'il s'agisse du FEADER⁽¹⁾, du FEDER, du FNADT, même de la DETR, de la DSIL

au niveau de l'État, il faut que nous arrivions, avec l'ensemble des fonds, à organiser cela presque comme une enveloppe unique pour les territoires », préconise-t-il. Une façon de rendre moins douloureuses les coupes budgétaires et d'optimiser les montants disponibles, selon le secrétaire d'État, toujours prompt à présenter le verre à moitié plein plutôt qu'à moitié vide.

Dans ces conditions, la révision des programmes européens peut-elle réellement ouvrir de nouvelles opportunités ? On ne peut que l'espérer mais sans trop d'illusions. Le Brexit et les - seulement - 750 millions d'euros du plan de relance économique européen vont en premier lieu conduire à amputer, presque à coup sûr, nombre de solutions d'avenir et >>>

« La montagne est parfaitement hétérogène et il est important que la politique qui va se mettre en place, la politique de cohésion, le prenne en compte. »



►►► peut-être à même de remettre à plat certains projets en cours.

« Notre inquiétude est qu'effectivement nos territoires de montagne, qui cumulent à la fois des contraintes liées à la géographie et au climat, des difficultés telles que définies dans l'article 174 du traité de Lisbonne, soient les premières victimes de cette situation budgétaire », appréhende Jeanine Dubié. Car qui n'avance pas recule et la montagne est déjà assez fragile comme ça, et tout cela n'est pas rassurant.

« Nous sommes très clairement en baisse de budget, confirme la députée européenne Anne Sander. Là, je fais directement référence à la PAC. Le budget global de l'Union européenne a lui aussi baissé. On nous explique maintenant qu'il y a un plan de relance et qu'il pourrait permettre d'équilibrer les choses, mais cela ne rééquilibre pas les choses. Au niveau de la PAC, par exemple, il manque aujourd'hui 40 milliards d'euros par rap-

port à la programmation précédente. Ce n'est pas négligeable. »

Président du groupe montagne à la FNSEA, Dominique Fayel fait lui aussi ses comptes et, là non plus, ils ne sont pas bons : « Si vous observez bien les choses sur plusieurs programmations européennes, les dotations aux zones rurales ont diminué de façon continue. Cela n'a pas été une volonté explicite, mais cela s'est produit... Si nous voulons corriger cela, je pense qu'il va falloir flécher les crédits. Sinon, naturellement, ils finiront là où il y a la population. Et s'il y a de plus en plus de population dans les villes, les crédits iront de plus en plus dans les villes. C'est presque une fatalité ». Diable !

Pour en sortir vivant, Juan-Andres Gutierrez, président d'Euromontana, prône, lui aussi, une coopération entre tous et donc aussi avec l'Europe. « Une des façons de faire face aux complications, c'est de rassembler de façon transversale, constate-t-il. Euromontana, l'ANEM, la

Fédération des régions maritimes et bien d'autres sont des réseaux qui doivent travailler ensemble. Dans le passé, nous avons fait de nombreux efforts. Mais, finalement, je pense que la seule politique que nous appliquons vraiment au bénéfice de la montagne est l'ICHN. Je demanderai à aller à la limite des possibilités de son financement. »

Il est, dans tous les cas, toujours plus efficace et plus constructif de rationaliser. Président du Conseil exécutif de Corse, Gilles Simeoni définit trois grands enjeux majeurs pour poursuivre et améliorer le développement des territoires de montagne. Primo, celui de maintenir, et si possible d'améliorer, les enveloppes financières qui sont consacrées directement ou indirectement aux territoires de montagne. Secundo, continuer à discuter avec les instances européennes et étatiques sur un enjeu de mise en cohérence des dispositifs. Tertio, la simplification et la cohérence entre les différents instruments et politiques publiques.

« Le FEDER est un levier extraordinaire, c'est le grand levier de la politique européenne quand même, réitère Joël Giraud. Il n'est absolument pas réservé aux métropoles ni aux zones urbaines. Les programmes opérationnels régionaux sont

JUAN-ANDRES GUTIERREZ : « Une des façons de faire face aux complications, c'est de rassembler de façon transversale. Euromontana, l'ANEM, la Fédération des régions maritimes et bien d'autres sont des réseaux qui doivent travailler ensemble. »

financés par le FEDER ; les programmes opérationnels interrégionaux sont financés par le FEDER. C'est un soutien financier qui s'adapte vraiment aux spécificités de chaque territoire. »

« Au niveau européen, dans le cadre de la politique agricole commune, nous n'avons effectivement pas d'aspect « montagne » en tant que tel, reconnaît Anne Sander. C'est une vision plus transversale avec un certain nombre de mesures qui concernent la montagne. Il faut donc qu'à travers cet ensemble de mesures – le budget, les mesures environnementales et toutes les autres mesures – nous veillions à faire en sorte de pouvoir tenir compte des spécificités de la montagne, ou plutôt des montagnes, au niveau européen. »

Avec bon sens et énergie, Jeanine Dubié va conclure dans un élan qui atteste que l'ANEM ne relâchera pas la pression : « l'espace montagnard n'est pas en opposition à l'urbain, mentionne-t-elle. L'espace montagnard est un lieu dans lequel l'urbain vient se ressourcer, l'urbain vient prendre du loisir. Il l'utilise. Il le consomme aussi. En retour, nous devons prendre en compte ses contraintes parce qu'il y a des populations qui y vivent au quotidien toute l'année. Je pense notamment aux agriculteurs, à l'économie montagnarde, à l'élevage pastoral. »

« Personne, autour de cette table, n'est contre l'ours ou contre le loup, rebondit alors la présidente de l'Association. C'est la cohabitation de ces espèces avec l'élevage pastoral qui crée un sujet. C'est là-dessus que nous devons travailler. Pour ce faire, nous sommes allés à Bruxelles. Et je vais redire à Annie qui l'a évoqué et avec les autres parlementaires intéressés sur le sujet, que nous continuerons à travailler peut-être pas sur la convention de Berne, cela me paraît compliqué, mais sur la directive Habitats. Il faut absolument que nous obtenions de la part de l'Europe qu'elle accepte d'ouvrir la discussion pour, au moins, poser un diagnostic. La directive Habitats, c'est cinquante ans quand même ! En un demi-siècle, les choses ont évolué. »

(1) FEADER : Fonds européen agricole pour le développement rural.
FEDER : Fonds européen de développement régional.
FNADT : Fonds national d'aménagement et de développement du territoire.
DETR : Dotation d'équipement des territoires ruraux.
DSIL : Dotation de soutien à l'investissement local.

Quel avenir des filières bois pour les communes de montagne dans le contexte européen ?



« La forêt, c'est une grande partie de la montagne et c'est une ressource, le bois. Il ne faut pas que cette ressource soit maltraitée et soumise à un pouvoir industriel qui compte plus sur la performance et la rentabilité que sur réellement l'entretien et l'intérêt de la forêt », s'est émue Jeanine Dubié.

« Nous avons créé une compagnie qui fait des meubles en hêtre massif », observe par exemple le représentant de la Fédération des communes forestières, Michel Castan. « Mais cette entreprise a du mal à travailler parce que nous sommes en face d'Ikea. Là où Ikea vend à 80 euros, nous vendons à 400 euros. Ce n'est pas le même produit. Ce n'est pas la même image. Ce n'est pas la même démarche. À nous de réécrire ensemble l'histoire pour défendre la montagne. »

Oui, mais comment ? « Le bois, c'est quelque chose de primordial pour nos villages de montagne. En supprimant et en faisant partir le gestionnaire des forêts, j'estime qu'il y a danger dans la demeure. C'est à partir de là qu'il faut aménager, développer... », estime le maire de Cristinacce, Antoine-Martin Versini. Celui de Samoëns, Jean-Pierre Mogenet, par ailleurs président d'un pôle excellence bois à Rumilly, développe : « Il faut arriver à inclure les territoires publics dans des associations foncières pour une gestion collective. À partir de là, nous gérerons nos forêts dans l'intérêt de la société, mais aussi dans l'intérêt de nos industries ».

« Nos forêts, pour qu'elles vivent, il faut qu'il y ait de l'entretien, qu'il puisse y avoir du débardage, a résumé Jeanine Dubié. Sauf que c'est une activité, en France, qui n'est pas rentable. Du coup, débarquent

JEANINE DUBIÉ : « La forêt, c'est une grande partie de la montagne et c'est une ressource, le bois. Il ne faut pas que cette ressource soit maltraitée et soumise à un pouvoir industriel qui compte plus sur la performance et la rentabilité que sur l'entretien et l'intérêt de la forêt. »



sur les territoires de montagne des entreprises européennes avec des projets d'installation de scieries industrielles qui vont prélever énormément de bois sans égards pour les forêts de montagne. »

La présidente de l'ANEM va approfondir la question avec les élus de l'Association et les communes forestières afin de mettre en place les solutions les plus appropriées.

Le village des partenaires

Comme chaque année, les partenaires de l'ANEM ont répondu présent. Malgré un contexte difficile et inédit, ils sont venus installer leur stand et participer aux débats avec les adhérents de l'Association. Le village des partenaires a été, pendant les deux jours du Congrès, un lieu de convivialité et d'échanges, fortement apprécié des congressistes.



Franc succès pour les formations de l'ANEM en Corse

L'ANEM a proposé des formations au plus près des besoins et de l'actualité des élus de la montagne, les 14, 15 et 16 octobre à Corte, près de 60 élus ont suivi des formations sur trois thèmes.

- **La gestion des risques en zone de montagne** : l'objectif était de donner la connaissance des outils, des procédures et des comportements nécessaires pour prévenir et anticiper les crises, ainsi que leur gestion quand elles surviennent et les enseignements à capitaliser une fois la crise passée.
- **Le statut de l' élu** : la loi du 27 décembre 2019 a voulu renforcer le statut applicable aux élus locaux afin de le rendre plus attractif. L'objectif de la formation visait à faire le point sur les évolutions du statut de l' élu ainsi que sur les modalités d'exercice de celui-ci.

- **L'urbanisme en zone de montagne** : ce module a permis d'appréhender de manière synthétique les notions clés de l'urbanisme, de comprendre la hiérarchie des normes et les interactions ; d'aborder les procédures pour mieux choisir son outil de planification au regard de la spécificité des zones de montagne.
- Les participants, dont la grande majorité a pris part à au moins deux des modules, ont plébiscité ces formations correspondant pleinement à leurs attentes au moment où ils entament leur nouveau mandat.



L'EAU, SOURCE D'ÉNERGIE DEPUIS TOUJOURS.

RCS PARIS 552 081 317

1^{er} producteur d'énergie hydraulique*, EDF est fier d'être partenaire de l'Équipe de France de natation.

Devenons l'énergie qui change tout.



  EclaironsLeSport
 @SportEDF

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

*Au sein de l'Union Européenne. Source : document de référence 2018 d'EDF, page 37, paragraphe 1.4.1.5.